

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00090

Numéro SIREN : 340 043 926

Nom ou dénomination : 40 - 30

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2018 sous le numéro de dépôt B2018/018457

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/018457**
n°de gestion : **1987B00090**
n°SIREN : **340 043 926 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 03/12/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

40 - 30 - Société par actions simplifiée
29 rue de la Tuilerie 38170 Seyssinet-pariset -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1411229

40-30 S.A.S.

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	6 743,00	5 118,58	1 624,42	0,02	2 973,02	0,05
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	1 120 786,82	1 107 715,66	13 071,16	0,18	23 193,13	0,37
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	863,00		863,00	0,01	863,00	0,01
Constructions	599 283,19	572 905,03	26 378,16	0,37	27 796,44	0,45
Installations techniques, matériel & outillage industriels	4 075 338,98	3 915 102,40	160 236,58	2,24	142 308,10	2,30
Autres immobilisations corporelles	2 688 853,74	2 572 535,69	116 318,05	1,63	102 197,43	1,65
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	110 797,16	10 261,16	100 536,00	1,41	85 540,75	1,38
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	259 654,39		259 654,39	3,63	274 767,48	4,44
TOTAL (I)	8 862 320,28	8 183 638,52	678 681,76	9,50	659 639,35	10,66
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	855 095,55	314 147,66	540 947,89	7,57	455 014,13	7,36
En cours de production de biens	263 559,72	58 426,84	205 132,88	2,87	243 461,76	3,94
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 839 757,63	24 816,28	2 814 941,35	39,40	2 539 098,93	41,05
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	13 235,17		13 235,17	0,19	10 096,16	0,16
. Organismes sociaux	23 835,59		23 835,59	0,33	20 409,29	0,33
. Etat, impôts sur les bénéfices	47 625,00		47 625,00	0,67	242 770,00	3,92
. Etat, taxes sur chiffre d'affaires	208 420,30		208 420,30	2,92	87 899,17	1,42
. Autres	963 046,78	383 866,46	579 180,32	8,11	693 251,03	11,21
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	220 000,00		220 000,00	3,08	112 800,00	1,82
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 766 033,13		1 766 033,13	24,72	1 031 995,56	16,68
Charges constatées d'avance	46 699,66		46 699,66	0,65	78 264,39	1,27
TOTAL (II)	7 247 308,53	781 257,24	6 466 051,29	90,50	5 515 060,42	89,16
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)	394,00		394,00	0,01	11 159,00	0,18
TOTAL ACTIF (0 à V)	16 110 022,81	8 964 895,76	7 145 127,05	100,00	6 185 858,77	100,00

TRIBUNAL de COMMERCE
 Déposé au GREFFE le :
 29 NOV. 2018
 18657
 Sous le N°

40-30 S.A.S.

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	500 000,00	7,00	500 000,00	8,08
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	21 707,27	0,30	21 707,27	0,35
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	50 000,00	0,70	50 000,00	0,81
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			924 857,94	14,95
Report à nouveau	-678 242,86	-9,48	-2 526 405,78	-40,83
Résultat de l'exercice	574 540,39	8,04	923 304,98	14,93
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	155 274,00	2,17		
TOTAL(I)	623 278,80	8,72	-106 535,59	-1,71
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	40 682,23	0,57	56 213,18	0,91
Provisions pour charges	80 227,83	1,12	94 841,19	1,53
TOTAL (III)	120 910,06	1,69	151 054,37	2,44
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	467 183,80	6,54	731 993,12	11,83
. Découverts, concours bancaires	3 944,22	0,06	3 194,11	0,05
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	32 333,48	0,45	75 443,96	1,22
. Associés	165 297,63	2,31	27 274,94	0,44
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			68 481,60	1,11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 372 983,56	33,21	2 357 818,44	38,12
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	673 376,37	9,42	470 477,44	7,61
. Organismes sociaux	1 182 342,46	16,55	1 112 353,23	17,98
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 035 059,28	14,49	998 116,49	16,14
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	196 270,68	2,75	104 753,97	1,69
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 840,46	0,10	31 362,95	0,51
Autres dettes	237 099,28	3,32	133 305,49	2,15
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	28 206,97	0,39	26 764,25	0,43
TOTAL(IV)	6 400 938,19	89,58	6 141 339,99	99,28
Ecart de conversion passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	7 145 127,05	100,00	6 185 858,77	100,00

40-30 S.A.S.

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	987 065,84	20 790,63	1 007 856,47	5,90	897 756,82	5,73	110 100	12,26		
Production vendue biens										
Production vendue services	13 626 593,54	2 433 751,68	16 060 345,22	94,10	14 767 111,94	94,27	1 293 234			
Chiffres d'Affaires Nets	14 613 659,38	2 454 542,31	17 068 201,69	100,00	15 664 868,76	100,00	1 403 333			
Production stockée			-48 371,39	-0,27	78 769,23	0,50	-127 140	-161,40		
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			1 000 038,80	5,86	996 800,90	6,36	3 238	0,32		
Autres produits			11 114,83	0,07	39 969,51	0,26	-28 855	-72,18		
Total des produits d'exploitation (I)			18 030 983,93	105,64	16 780 408,40	107,12	1 250 575			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			664 904,35	3,90	594 210,80	3,79	70 694	11,90		
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 278 551,70	19,21	3 165 676,53	20,21	112 875	3,57		
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-128 582,17	-0,74	-245,08	0,00	-128 337	N/S		
Autres achats et charges externes			4 625 518,37	27,10	4 626 362,81	29,53	-844	-0,01		
Impôts, taxes et versements assimilés			384 305,62	2,25	319 585,46	2,04	64 720	20,25		
Salaires et traitements			5 483 885,12	32,13	4 772 541,22	30,47	711 344	14,90		
Charges sociales			2 182 014,40	12,78	1 915 036,33	12,23	266 978	13,94		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			173 633,99	1,02	187 844,23	1,20	-14 211	-7,56		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant			50 472,95	0,30	66 483,81	0,42	-16 011	-24,07		
Dotations aux provisions pour risques et charges			40 288,23	0,24	63 414,73	0,40	-23 126	-36,46		
Autres charges			108 014,28	0,63	20 286,82	0,13	87 728	432,46		
Total des charges d'exploitation (II)			16 863 006,84	98,80	15 731 197,66	100,42	1 131 809			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 167 977,09	6,84	1 049 210,74	6,70	118 767	11,32		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			25 842,23	0,15	116 897,74	0,75	-91 055	-77,88		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations			5 200,00	0,03	8 844,00	0,06	-3 644	-41,19		
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			7 049,45	0,04	8 743,74	0,06	-1 694	-19,37		
Reprises sur provisions et transferts de charges			10 765,00	0,06	52 069,42	0,33	-41 304	-79,32		
Différences positives de change			3,33	0,00	8 975,55	0,06	-8 972	-99,96		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			23 017,78	0,13	78 632,71	0,50	-55 615	-70,72		
Dotations financières aux amortissements et provisions			4,75	0,00	11 159,00	0,07	-11 155	-99,95		
Intérêts et charges assimilés			23 468,20	0,14	26 743,35	0,17	-3 275	-12,24		
Différences négatives de change					19 673,83	0,13	-19 673	-100,00		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			23 472,95	0,14	57 576,18	0,37	-34 104	-59,22		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-455,17	0,00	21 056,53	0,13	-21 511	-102,15		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 193 364,15	6,99	1 187 165,01	7,58	6 199	0,52		

40-30 S.A.S.

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	23 704,74	0,14	100 841,70	0,64	-77 137	-76,48
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 500,00	0,05	31 878,31	0,20	-23 378	-73,33
Reprises sur provisions et transferts de charges	38 696,45	0,23	1 162 283,48	7,42	-1 123 587	-96,66
Total des produits exceptionnels (VII)	70 901,19	0,42	1 295 003,49	8,27	-1 224 102	-94,52
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	77 375,91	0,45	1 371 521,62	8,76	-1 294 146	-94,35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 252,04	0,05	100 583,85	0,64	-91 331	-90,79
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	167 674,00	0,98	88 886,05	0,57	78 788	88,64
Total des charges exceptionnelles (VIII)	254 301,95	1,49	1 560 991,52	9,96	-1 306 690	-83,70
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-183 400,76	-1,06	-265 988,03	-1,69	82 588	31,05
Participation des salariés (IX)	177 100,00	1,04			177 100	N/S
Impôts sur les bénéfices (X)	258 323,00	1,51	-2 128,00	-0,00	260 451	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	18 150 745,13	106,34	18 270 942,34	116,64	-120 197	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 576 204,74	102,98	17 347 637,36	110,74	228 567	
RÉSULTAT NET	574 540,39	3,37	923 304,98	5,89	-348 764	-37,76
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	12 950,04	0,08	18 768,96	0,12	-5 818	-30,99
Dont Crédit-bail immobilier	197 953,51	1,16	338 057,79	2,16	-140 104	-41,43

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 145 127 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 574 540,39 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/06/2018 par les dirigeants.

SOMMAIRE**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES****2 - Règles et méthodes comptables****3 - Autres éléments significatifs de l'exercice****3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**

- 3.1- Etat des immobilisations
- 3.2 - Etat des échéances des créances et des dettes
- 3.3 - Provisions pour dépréciation
- 3.4 - Produits et avoirs à recevoir
- 3.5 - Charges constatées d'avance

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

- 4.1 - Capital social
- 4.2 - Provisions pour risques et charges
- 4.3 - Etat des dettes
- 4.4 - Charges à payer et avoirs à établir
- 4.5 - Produits constatés d'avance

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- 5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires net
- 5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- 5.3 - Incidence des évaluations dérogatoires
- 5.4 - Variation de la dette future d'impôt
- 5.5 - Résultat exceptionnels

6 - AUTRES INFORMATIONS

- 6.1 - Rémunération des dirigeants
- 6.2 - Honoraires des commissaires aux comptes
- 6.3 -- Effectif moyen
- 6.4 - Engagements donnés
- 6.5 - Dettes garanties par sûretés réelles

7 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables (Plan Comptable Général 2016 et application du code de commerce et règlement ANC 2016-07) ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes significatives pour la compréhension des états financiers sont les suivantes :

1.1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les immobilisations ne sont pas décomposées en composant ceux-ci ne présentant pas de caractère significatif.

Les amortissements sont pratiqués selon le système linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique. Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, y compris sur les amortissements accélérés des logiciels.

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'acquisition majorée des frais.

En clôture la valeur des titres de participation est comparée avec leur valeur d'utilité. Une provision pour dépréciation est comptabilisée dans le cas où cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute des titres..

1.3 - STOCKS

Les méthodes d'évaluation sont les suivantes :

- matières premières : valorisation au dernier prix d'achat connu
- en-cours de production : valorisation au coût de revient de production

Des provisions pour dépréciation sont constituées sur les éléments à faible rotation en particulier sur ceux à rotation supérieure à 3 mois.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale, ou aux derniers cours pour les soldes en devises étrangères

Provision pour dépréciation d'actif : elles sont constituées de façon individuelles dès que les recouvrements des créances sont risquées à la date de clôture des comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE)**1.5 - OPERATIONS EN DEVISES**

Les créances et dettes en devises sont actualisées selon les cours à la date de clôture, les écarts étant comptabilisés en écart de conversion actif ou passif selon le cas. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques au passif du bilan.

Les comptes de trésorerie en devises sont convertis au cours du 31 mars 2018.

1.6 - PROVISIONS POUR RISQUES

Ces provisions comptabilisent les risques généraux liés à des événements antérieurs à la clôture, et en particulier les risques liés aux garanties octroyées aux clients, aux pertes de changes et aux opérations sur contrats.

1.7 - COMPTABILISATION DU CICE

Le crédit d'impôt compétitivité est comptabilisé en réduction des charges sociales. Le montant sur l'exercice comptabilisé à l'avancement est de 288 181 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du CGI ce crédit est utilisé sur l'exercice à l'investissement pour 192 795 euros et pour le solde à la reconstitution du fonds de roulement.

1.8 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les opérations non récurrentes, comme les honoraires de sauvegarde, les frais sur rupture de contrat, les honoraires sur restructuration et les pertes sur transactions sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

1.9 - OPERATIONS EN PARTICIPATION

La société est membre d'une société en participation. Les opérations réalisées dans ce cadre sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique « quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun ». Si ces opérations étaient comptabilisées par équivalence le chiffre d'affaires de la société serait plus élevé.

1.10 - PROVISIONS REGLEMENTEES

Une provision est constituée correspondant à l'amortissement de la valeur fiscale dégagées lors de la levée d'option des crédits baux immobiliers survenues cet exercice. Cet amortissement est calculé par composant sur la durée d'amortissement restant à courir pour ce type de bâtiment.

2 – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - CHANGEMENT DE METHODES**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées cet exercice.

2.3 - AUTRES INFORMATIONS POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

La société comme maison mère 40-30 Développement a été placée sous le régime de la sauvegarde le 6 mai 2014. Le plan de sauvegarde a été approuvé par le Tribunal de Commerce le 3 novembre 2015. Ses échéances sont comprises dans le tableau des échéances des dettes au § 4.3

2.5 - AFFACTURAGE

La société a recours à l'affacturage de ses créances clients. Les créances cédées au 31 mars 2018 se montent à 1 019 131 euros et sont donc exclues des comptes clients.

2.6 - ENTREPRISES LIEES

Les opérations avec les entreprises liées ne concernent que les filiales ou la maison mère et sont faites à des conditions normales.

2.7 - CONTROLE FISCAL

Sur l'exercice la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 01/04/2013 au 31/03/2016. Ce contrôle n'a pas donné lieu à redressement à l'exception des bases de valeur locative des immobilisations.

2.8 - CREDIT BAIL IMMOBILIER ET RESULTAT FISCAL

La levée d'option du crédit-bail immobilier de Bernin a donné lieu au calcul d'une plus-value fiscale de 1.540.614 euros qui a été compensée par les déficits reportables antérieurs de 1 525 090 euros.

Cette plus-value taxée sur l'exercice va donner droit à un allègement de la fiscalité future comme indiqué en 5.4

Ainsi le résultat fiscal de l'exercice est positif entraînant la comptabilisation d'une dotation à la réserve de participation des salariés pour 147 583 euros.

3 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 8 862 320

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 102 732	24 798		1 127 530
Immobilisations corporelles	7 338 709	167 996	142 366	7 364 339
Immobilisations financières	370 565	15 930	16 044	370 452
TOTAL	8 812 005	208 724	158 410	8 862 320

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 8 183 639

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 076 566	36 269		1 112 834
Immobilisations corporelles	7 065 544	137 365	142 366	7 060 543
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	10 256	5		10 261
TOTAL	8 152 366	173 639	142 366	8 183 639

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Biolisme ungria	2 475	1 811	664	5 ans
Biolisme hecke 400	4 268	3 308	960	5 ans
Logiciels	1 120 007	1 106 936	13 071	1 à 3 ans
Plan 3d pour modelisation	780	780	0	1 ans
Terrain st geoirs	863	0	863	Non amortiss.
Batiment saint geoirs	7 767	4 656	3 111	5 ans
Batiment bernin rachat credit bail	1	0	1	Non amortiss.
Install amenagts constructions	591 515	568 249	23 266	de 2 à 12 ans
Materiel industriel	3 350 110	3 202 563	147 547	de 1 à 10 ans
Materiel incam	260 368	260 368	0	de 3 à 10 ans
Outillage industriel	464 861	452 172	12 689	de 2 à 6 ans
Aai divers	1 202 955	1 149 728	53 227	de 3 à 11 ans
Agencements incam	9 051	9 051	0	de 4 à 5 ans
Materiel de transport	248 355	244 158	4 197	de 1 à 5 ans
Mat.de bureau et informatiq	883 145	837 684	45 461	de 1 à 10 ans
Mat.bureau incam	5 579	5 579	0	3 ans
Mobilier	331 682	318 249	13 433	5 à 10 ans.
Mobilier incam	8 087	8 087	0	10 ans
TOTAL	8 491 869	8 173 377	318 491	

3 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF (SUITE)

3.2 Etat des créances = 4 402 275

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	259 654		259 654
Actif circulant & charges d'avance	4 142 620	4 142 620	
TOTAL	4 402 275	4 142 620	259 654

3.3 Provisions pour dépréciation = 781 257

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	339 969	43 420	10 814		372 575
Comptes de tiers	518 190	19 453	81 981	46 979	408 683
Comptes financiers					
TOTAL	858 159	62 873	92 795	46 979	781 257

3.4 Produits à recevoir par postes du bilan = 415 271

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	206 015
Autres créances	209 133
Disponibilités	123
TOTAL	415 271

3.5 Charges constatées d'avance = 46 700

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES UR LE BILAN PASSIF

4.1 Capital social = 500 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	20 000	25,00	500 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	20 000	25,00	500 000

4.2 Provisions = 276 184

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées		155 274			155 274
Provisions pour risques &	151 054	40 288	70 432		120 910
TOTAL	151 054	195 562	70 432		276 184

4.3 Etat des dettes = 6 400 938

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	471 128	227 244	243 884	
Dettes financières diverses	197 631	197 631		
Fournisseurs	2 372 984	1 467 261	534 704	371 019
Dettes fiscales & sociales	3 087 049	2 228 952	506 587	351 510
Dettes sur immobilisations	6 840	6 840		
Autres dettes	237 099	237 099		
Produits constatés d'avance	28 207	28 207		
TOTAL	6 400 938	4 393 234	1 285 175	722 529

La société étant sous le régime de la sauvegarde, les échéances du plan sont actées dans la ventilation des dettes. Les échéances de règlement sont progressives

4.4 Charges à payer par postes du bilan = 1 677 284

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	4 585
Emp. & dettes financières div.	435
Fournisseurs	389 872
Dettes fiscales & sociales	1 147 463
Autres dettes	134 930
TOTAL	1 677 284

4.5 Produits constatés d'avance = 28 207

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 17 068 202

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 007 856	5. %
Prestations de services	15 918 806	93 %
Produits des activités annexes	141 539	0. %
TOTAL	17 068 202	100.00 %

5.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 258 323

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 193 819	378 641	815 178
Résultat financier	-455	-152	-303
Résultat exceptionnel	-183 401	-61 133	-122 268
Participation des salariés	-177 100	-59 033	-118 067
TOTAL	832 863	258 323	574 540

5.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	574 540
Impôts sur les bénéfices	258 323
Résultat comptable avant impôts	832 863
Variation des prov. Réglementées	155 274
Résultat hors impôts et dérogatoire	988 137

5.4 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements (1)	1 407 965	469 322
Provis. non deduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	1 407 965	469 322

Amortissements futurs de la valeur nette fiscale sur la levée d'option du crédit-bail immobilier.

5.5 Résultat Exceptionnel- 183 401 euros

Dotation aux amortissements dérogatoires	-155 274
Dépréciation des cptes crts/filiale	- 12 400
Honoraires exceptionnels	- 27 414
Rôle supplémentaire de CFE	- 31 707
Diverses régularisations	+

6 – AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Le président est l'associé unique, personne morale, qui est rémunéré par une convention de prestations de services concernant l'ensemble des services effectués par cette société et non seulement pour la fonction de direction.

6.2 - Honoraires du commissaire aux comptes

Honoraires en charges de l'exercice pour le contrôle légal : 14 350 euros

Autres honoraires néant

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	45	
Agents de maîtrise & techniciens	81	
Employés	42	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	168	0

6.4 - Engagements donnés = 585 775

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	453 968
TOTAL	453 968

Les autres engagements correspondent aux indemnités de départ en retraite des salariés calculées avec les hypothèses suivantes :

Méthode rétrospective prorata temporis

Taux d'actualisation : 2% /an

Départ à l'initiative du salarié, à 65 ans charges sociales patronales incluses (45%)

6.5 - Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts bénéficiant d'une garantie réelle (en capital): 406 542 euros

7 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

7.1 - Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
40-30 CENTRE (1)	50 000	17 059	52	26 000	26 000			105 106	18 898	10 000
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
40-30 SEA (2)	67 209	-539 615	20	10 256		366 932		1 006 648	-49 026	
40-30 UK (3)	12	-32 692	35	5		38 307		366 329	-25 208	
40-30 IBERICA (4)	30 000		30	9 000				2 917	-24 745	
40-30 BENELUX (5)			30	6 000						
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

(1) Comptes au 31/03/2018

(2) Comptes au 31/12/2017

(3) Comptes au 31/03/2018

(4) Comptes au 31/12/2017

(5) Comptes non arrêtés

SAS 40-30
29 rue de la Tuilerie
38170 - SEYSSINET PARISET
340 043 926 Rcs Grenoble



COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31 MARS 2018

"40-30"
Société par Actions Simplifiée au capital de €. 500.000
Siège social à SEYSSINET (38170) Zone Industrielle de la Tuilerie
29 Rue de la Tuilerie
340.043.926 RCS GRENOBLE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 11 SEPTEMBRE 2018

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

DEUXIEME DECISION

- Conformément à la proposition du Président, l'associé unique constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de €. 574.540,39 et décide de d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

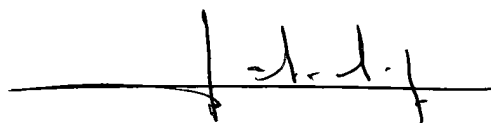
- Au compte "Report à Nouveau", à l'absorption partielle des pertes antérieures.....	574.540,39 €

Total égal au résultat net comptable.....	574.540,39 €

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé unique constate que le rapport de gestion mentionne qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au titre des trois (3) exercices précédents.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Pour extrait certifié conforme
Le Président
Société "40-30 DEVELOPPEMENT"
Monsieur Pierre DELALEZ



Jacques PINTO - Commissaire aux Comptes

13, Chemin du Vieux Chêne - 38240 MEYLAN
Téléphone : 04.76.04.12.34 - Télécopie : 04.76.41.38.36

**EXEMPLAIRE
COMPTES**

"40-30"

S.A.S AU CAPITAL DE 500.000 €EUROS

SIEGE SOCIAL : Z.I. de la Tuilerie
29, rue de la Tuilerie – SEYSSINET-PARISSET (38170)

340.043.926 - R.C.S. GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

"40-30"

S.A.S

**Z.I. de la Tuilerie
29, rue de la Tuilerie
38170 - SEYSSINET-PARISSET**

Capital social : 500.000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

A l'Assemblée ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « 40-30 » relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie :

« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le montant des provisions pour risques et pour dépréciation apparaît cohérent en raison des documents fournis.
- les travaux d'audit par confirmations directes sur les postes clients et fournisseurs ont permis de façon raisonnable de confirmer ces postes ; je n'ai pas constaté d'anomalies significatives.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 1^{ER} août 2018

Jacques PINTO

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale
de Grenoble